

A-2020-063

2.1 Documents d'urbanisme

**ARRÊTÉ PRESCRIVANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LA  
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

**Le Maire,**

Vu le Code de l'Environnement, et notamment les articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants ;

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 153-19 et suivants et R. 153-8 et suivants ;

Vu la délibération du 22 juin 2016 ayant prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme et organisant les modalités de la concertation ;

Vu le débat du 3 mai 2018 sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme ;

Vu la délibération du 9 juillet 2019 tirant le bilan de la concertation ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 9 juillet 2019 arrêtant le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme ;

Vu les avis émis par les personnes publiques associées ou consultées ;

Vu l'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale du 31 octobre 2019 au titre de l'évaluation environnementale sur le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu la décision n° E19000124/64 du 1<sup>er</sup> août 2019 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Pau désignant Mme Michèle BORDENAVE en qualité de commissaire enquêteur ;

Vu les pièces des dossiers soumis à enquête publique ;

**ARRETE**

**Article 1**

Il sera donc procédé sur la commune de Boeil-Bezing à une enquête publique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme de Boeil-Bezing du Lundi 22 juin 2020 à 9h00 au Vendredi 24 juillet 2020 à 18h00.

Au terme de l'enquête, la procédure sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal de Boeil-Bezing.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme comporte une évaluation environnementale.

**Article 2**

L'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête publique est la commune de Boeil-Bezing :

Adresse : Mairie de Boeil-Bezing – 15 rue Henri IV – 64510 BOEIL-BEZING – Tel : 05 59 53 20 05 –

Courriel : [Comboeil@cdg-64.fr](mailto:Comboeil@cdg-64.fr)

Le responsable du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme est la commune de Boeil-Bezing :

Adresse : Mairie de Boeil-Bezing – 15 rue Henri IV – 64510 BOEIL-BEZING – Tel : 05 59 53 20 05 –

Courriel : [Comboeil@cdg-64.fr](mailto:Comboeil@cdg-64.fr)

**Article 8**

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques ainsi qu'au Président du Tribunal Administratif de Pau.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions définitives du commissaire enquêteur à la Mairie de Boeil-Bezing aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet [www.boeil-bezing.fr](http://www.boeil-bezing.fr), pendant une période d'un an à compter de sa réception en Mairie de Boeil-Bezing.

**Article 9**

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux diffusés dans le département.

Cet avis sera affiché notamment à la Mairie de Boeil-Bezing, sur le site internet de la commune [www.boeil-bezing.fr](http://www.boeil-bezing.fr) et publié par tout autre procédé en usage dans la commune de Boeil-Bezing.

Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête avant l'ouverture de l'enquête en ce qui concerne la première insertion, et au cours de l'enquête pour la deuxième insertion.

**Article 10**

Pendant la durée de l'enquête, la mise en œuvre des mesures barrières sera réalisée selon le protocole d'accueil du public avec en particulier :

- Organisation de files d'attente et de filtrage pendant les permanences présentes de la « commissaire enquêtrice »
- distanciation en salle de permanence
- mise à disposition de masques et de gel hydro alcoolique
- mise à disposition de gants pour manipulation des dossiers.

**Article 11**

Une adresse électronique spécifique dédiée à l'enquête publique sera en ligne afin d'organiser les rendez-vous en ligne et de recueillir les remarques du public.

Fait à Boeil-Bezing, le 19 mai 2020

Le Maire,



Marc DUFAU